

Ministry of Education

Financial Analysis and Accountability
Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



2017 : FSP 1

**NOTE DE SERVICE
DESTINATAIRES :**

Gestionnaires des services à l'enfance, GSMR et CADSS
Dirigeants financiers des services à l'enfance, GSMR et
CADSS
Agences de paiement de transfert – Programmes de
soutien à la famille
Directrices et directeurs généraux

EXPÉDITEUR :

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE :

9 mai 2017

OBJET :

**États financiers de 2016-2017 – Programmes de
soutien à la famille**

Vous trouverez en pièce jointe des renseignements pour remplir votre soumission des États financiers 2016-2017. La date limite pour terminer la soumission de vos États financiers est le **15 juin 2017**.

La présente contient les renseignements suivants :

- Accès aux formulaires des états financiers et soumission
- Documents à faire parvenir au ministère
- Politique sur la production tardive de rapports

Accès aux formulaires des états financiers et soumission

Le rapport d'états financiers sert à indiquer les dépenses de votre GSMR, CADSS ou votre Agence de paiement de transfert (APT) qui couvrent le Programme de soutien à la famille pour l'exercice financier **complet**, et constitue un rapprochement de l'allocation des fonds de l'agence et des dépenses réelles encourues.

Les GSMR, CADSS et APT, qui reçoivent des allocations supérieures à 350 000 \$, doivent produire leur déclaration en ligne par l'entremise du SIFE, alors que les APT, qui reçoivent des allocations inférieures à 350 000 \$, doivent remplir un formulaire d'attestation et le soumettre.

GSMR, CADSS et APT avec des allocations de financement supérieures à 350 000 \$

Instructions pour avoir accès aux formulaires d'états financiers 2016-2017 et les soumettre

Les formulaires d'états financiers se trouvent sur le site Web de la [Direction de l'analyse et de la responsabilité financières](#). Dans la colonne « Rapport au ministère » située dans la partie supérieure gauche de la page d'accueil, sélectionnez le lien « Connexion SIFE 2.0 » pour ouvrir une session avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe SIFE 2.0. Veuillez utiliser l'application « **P1617FIS** » pour envoyer votre rapport du Programme de soutien à la famille, tout en vous rapportant au document *Instructions pour remplir les États financiers 2016-2017 – Programmes de soutien à la famille* joint à cette note de service. Les GSMR, les CADSS et les APT doivent promouvoir leur soumission au statut « Actif » d'ici le **15 juin 2017**.

Documents à faire parvenir au ministère

Les GSMR, les CADSS et les APT doivent envoyer une copie papier ou numérisée signée des pages suivantes, imprimées à partir de la version du statut **actif** de la soumission SIFE des États financiers 2016-2017 :

- Page du certificat;
- Page des dépenses brutes ajustées;
- Page de la subvention.

En plus des documents mentionnés ci-dessus, les GSMR, les CADSS et les APT sont tenus de soumettre les renseignements suivants, comme indiqué dans le *Document de référence sur les pratiques administratives, les services et le financement liés aux programmes de soutien à la famille de l'Ontario 2016-17*, dès qu'ils sont disponibles :

- **États financiers vérifiés** qui couvrent tous les programmes offerts par l'agence. Cela comprend le rapport du vérificateur et les notes aux états financiers;
- **Un tableau des revenus et des dépenses des programmes de soutien à la famille** financés par le ministère de l'Éducation, préparé conformément à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Ces renseignements peuvent être fournis de l'une des façons suivantes :

- Une note aux états financiers vérifiés
 - Un tableau des états financiers vérifiés
 - Un rapport de mission d'examen ou de vérification séparé
- **Une lettre de post-vérification produite par les vérificateurs externes;** s'il est impossible de fournir la lettre, une confirmation écrite qui en explique la raison.

Les GSMR/CADSS et les APT peuvent soumettre les documents demandés par courriel à : childcarefunding@ontario.ca, ou par courrier postal.

Le cas échéant, veuillez faire parvenir vos documents à :

Chef
Unité du financement des services de garde
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières
20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Agences de paiement de transfert (APT) dont l'allocation est inférieure à 350 000 \$

Les APT qui reçoivent une allocation inférieure à 350 000 \$ du ministère sont tenues de remplir un formulaire d'attestation. Le formulaire d'attestation préchargé de votre APT vous sera envoyé directement par courriel.

Documents à faire parvenir au ministère

Le formulaire d'attestation rempli doit être envoyé par courriel à l'adresse childcarefunding@ontario.ca ainsi qu'à votre analyste financier d'ici le **15 juin 2017**. En plus de la copie électronique, une copie originale ou une copie numérisée *signée* du formulaire doit également être envoyée au ministère avec les documents suivants, comme indiqué dans le *Document de référence sur les pratiques administratives, les services et le financement liés aux programmes de soutien à la famille de l'Ontario 2016-17*, dès qu'ils sont disponibles :

- **États financiers vérifiés** qui couvrent tous les programmes offerts par l'agence. Cela comprend le rapport du vérificateur et les notes aux états financiers;
- **Un tableau des revenus et des dépenses des programmes de soutien à la famille** financés par le programme du ministère de l'Éducation pour le soutien à

la famille, préparé conformément à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Ces renseignements peuvent être fournis de l'une des façons suivantes :

- Une note aux états financiers vérifiés
 - Un tableau des états financiers vérifiés
 - Un rapport de mission d'examen ou de vérification séparé
- **Une lettre de post-vérification produite par les vérificateurs externes;** s'il est impossible de fournir la lettre, une confirmation écrite qui en explique la raison.

Les APT peuvent soumettre les documents demandés par courriel à : childcarefunding@ontario.ca, ou par courrier postal.

Le cas échéant, veuillez faire parvenir vos documents à :

Chef
Unité du financement des services de garde
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières
20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Politique sur les présentations en retard

Dans le cas où les états financiers seraient déposés après la date d'échéance, les GSMR, CADSS et APT peuvent faire l'objet d'une rétention de fonds qui réduira leur paiement mensuel, conformément à la politique de présentation tardive énoncée dans votre contrat de service du programme de soutien à la famille 2016-17. À la présentation des états financiers, le Ministère reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura dans le prochain paiement mensuel le montant total qui a été retenu en raison du retard de la présentation.

Pour toute question à propos de cette note de service ou du processus de déclaration des états financiers, veuillez communiquer avec votre [analyste financier](#).

Original signé par

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Pièces jointes :

- Instructions pour remplir les États financiers 2016-2017 – *Programme de soutien à la famille*

- c. c. : Julia Danos, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
Abby Dwosh, chef intérimaire, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
Conseillères en services de garde d'enfants, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
Cheryl Chung, chef intérimaire, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières
Analystes financières et financiers, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières